

Le MONITEUR

Quand les antennes s'effacent

3èmes Trophées SFR de l'intégration environnementale

Pour fonctionner, un réseau de téléphonie mobile nécessite d'implanter sur tout le territoire des antennes relais. Indispensable du point de vue même de l'utilisateur, cette infrastructure se heurte pourtant à des problématiques d'ordre environnemental. Si d'autres "pollutions visuelles" comme les antennes de télévision paraboliques restent, les opérateurs de téléphonie mobile déploient beaucoup d'effort et d'imagination pour mieux intégrer dans le paysage leurs antennes relais.

S'appuyant sur les innovations industrielles et les recommandations de l'association française des opérateurs mobiles (Afom), l'opérateur SFR a placé cette problématique au centre de sa politique environnementale. Il a conçu un guide méthodologique et dispense des formations aux partenaires et collaborateurs. L'objectif est d'intégrer 100 % des antennes relais d'ici trois ans. Ainsi, chaque nouvelle implantation fait l'objet d'une concertation entre les responsables régionaux de l'opérateur, les élus et collectivités locales, les prestataires, les architectes et urbanistes. La présence de monuments historiques, de sites à vocations patrimoniale et culturelle ou simplement une appréciation globale et visuelle des lieux, le surcoût de l'opération sont autant de paramètres pris en compte. De même, les sites existants sont repensés selon ces nouvelles exigences.

Dans le but de récompenser les efforts des équipes régionales en charge du réseau, SFR organise depuis trois ans les "Trophées SFR de l'intégration environnementale", la seule manifestation du genre. Présidé cette année par la journaliste Christine Ockrent, le jury des 3èmes trophées réunissait notamment Jérôme Cahuzac, maire de Villeneuve-sur-Lot, Philippe Cieren, secrétaire général de l'association des Architectes des bâtiments de France, Denis Rey, directeur général de l'UROHLM Languedoc Roussillon, Olivier Vezinhet, directeur technique et membre du directoire de la compagnie du Mont Blanc, ainsi que le paysagiste Bernard Lassus.

Ce portfolio présente chaque site primé dans les trois catégories "projets liés à une construction neuve", "construction réalisée sur un bâti existant" et "réaménagement de sites anciens". Le jury a surtout retenu des sites qui s'effacent sans se cacher. Deux autres installations, présélectionnées par le jury, figurent également ; elles démontrent un autre biais de l'intégration environnementale, à la limite du camouflage

Xavier Fodor

Voir le Portfolio

Quand les antennes s'effacent





Vue éloignée du site de Paris Notre Dame des Champs (région Ile de France), lauréat de la catégorie "construction réalisée sur un bâti existant".

Installation d'une "antenne tube" qui est invisible de la rue.

Coût total : 90 000 euros

Coût de l'intégration : 15 000 euros

Photo : SFR Jean-François Deroubaix /Gamma



Vue éloignée du site de Paris Notre Dame des Champs (région Ile de

France), lauréat de la catégorie "construction réalisée sur un bâti existant".

Installation d'une "antenne tube" qui est invisible de la rue.

Coût total : 90 000 euros

Coût de l'intégration : 15 000 euros

Photo : SFR Jean-François Deroubaix /Gamma

Vue éloignée du site de Demi Quartier (région Centre Est), lauréat de la catégorie "projets liés à une construction neuve".

Installation d'un pylône monotube de 12 mètres et d'un local dont les murs ont été habillés de bois pour améliorer l'impact visuel dans un environnement de pistes de ski.

Coût total : 99 600 euros

Coût de l'intégration : 9 200 euros

Photo : SFR Arnaud Brunet / Gamma



Vue avant intégration du site de Halluin Piscine (région Nord et Est), lauréat de la catégorie "réaménagement de sites anciens".

L'ensemble des antennes des 3 opérateurs ont été rassemblées à l'intérieur de 4 fausses cheminées. Les fausses cheminées épousent les contours du bord de la toiture terrasse et ont été peintes de façon à reproduire le motif des briques, identiques à l'aspect des murs de l'immeuble.

Coût total : 91 300 euros

Coût de l'intégration : 5 000 euros

Photo : SFR / DR



Vue éloignée du Site de Carnac Capitainerie (région Ouest).

Installation d'une antenne au moyen d'une fausse lucarne en matériaux composites dans la toiture du bâtiment.

Coût total : 41 124 euros

Coût de l'intégration : 6 192 euros



Vue éloignée du site de Villepreux (région Ile de France).
L'intégration a consisté à installer un pylône arbre à proximité d'une caserne de pompiers
Coût total : 130 000 euros
Coût de l'intégration : 60 000 euros
Photo : SFR Jean-François Deroubaix / Gamma



Vue rapprochée et de profil du site de Paris Notre Dame des Champs (région Ile de France), lauréat de la catégorie "construction réalisée sur un bâti existant".
Installation d'une "antenne tube", invisible de la rue.
Coût total : 90 000 euros
Coût de l'intégration : 15 000 euros
Photo : SFR Jean-François Deroubaix / Gamma



Vue éloignée du site de Paris Notre Dame des Champs (région Ile de France), lauréat de la catégorie "construction réalisée sur un bâti existant".

Installation d'une "antenne tube" qui est invisible de la rue.

Coût total : 90 000 euros

Coût de l'intégration : 15 000 euros

Photo : SFR Jean-François Deroubaix / Gamma

Vue rapprochée du site de Demi Quartier (région Centre Est), lauréat de la catégorie "projets liés à une construction neuve".

Installation d'un pylône monotube de 12 mètres et d'un local dont les murs ont été habillés de bois pour améliorer l'impact visuel dans un environnement de pistes de ski.

Coût total : 99 600 euros

Coût de l'intégration : 9 200 euros

Photo : SFR Arnaud Brunet / Gamma



Vue après intégration du site de Halluin Piscine (région Nord et Est), lauréat de la catégorie "réaménagement de sites anciens".

L'ensemble des antennes des 3 opérateurs ont été rassemblées à l'intérieure de 4 fausses cheminées. Les fausses cheminées épousent les contours du bord de la toiture terrasse et ont été peintes de façon à reproduire le motif des briques, identiques à l'aspect des murs de

l'immeuble.

Coût total : 91 300 euros

Coût de l'intégration : 5 000 euros

Photo : SFR Etienne de Malglaive / Gamma

Vue rapprochée du Site de Carnac Capitainerie (région Ouest).

Installation d'une antenne au moyen d'une fausse lucarne en matériaux composites dans la toiture du bâtiment.

Coût total : 41 124 euros

Coût de l'intégration : 6 192 euros

Photo : SFR / DR

Vue rapprochée du site de Villepreux (région Ile de France).

L'intégration a consisté à installer un pylône arbre à proximité d'une caserne de pompiers

Coût total : 130 000 euros

Coût de l'intégration : 60 000 euros

Photo : SFR Jean-François Deroubaix / Gamma



Vue après intégration du site de Halluin Piscine (région Nord et Est), lauréat de la catégorie "réaménagement de sites anciens".

L'ensemble des antennes des 3 opérateurs ont été rassemblées à l'intérieure de 4 fausses cheminées. Les fausses cheminées épousent les contours du bord de la toiture terrasse et ont été peintes de façon à reproduire le motif des briques, identiques à l'aspect des murs de l'immeuble.

Coût total : 91 300 euros

Coût de l'intégration : 5 000 euros

Photo : SFR Etienne de Malglaive / Gamma

Vue rapprochée du Site de Carnac Capitainerie (région Ouest).

Installation d'une antenne au moyen d'une fausse lucarne en matériaux composites dans la toiture du bâtiment.

Coût total : 41 124 euros

Coût de l'intégration : 6 192 euros

Photo : SFR / DR



Vue éloignée du site de Paris Notre Dame des Champs (région Ile de France), lauréat de la catégorie "construction réalisée sur un bâti existant".

Installation d'une "antenne tube" qui est invisible de la rue.

Coût total : 90 000 euros

Coût de l'intégration : 15 000 euros

Photo : SFR Jean-François Deroubaix /Gamma

Vue rapprochée du site de Villepreux (région Ile de France).

L'intégration a consisté à installer un pylône arbre à proximité d'une caserne de pompiers

Coût total : 130 000 euros

Coût de l'intégration : 60 000 euros

Photo : SFR Jean-François Deroubaix / Gamma